



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juillet 2008
Français
Original : anglais

Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 6 de la résolution 1770 (2007)

I. Introduction

1. Au paragraphe 6 de sa résolution 1770 (2007), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui présenter tous les trois mois un rapport sur l'exécution des tâches confiées à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Le présent rapport est le quatrième soumis en réponse à cette résolution.

2. Le rapport fait le point sur l'activité de l'ONU en Iraq depuis mon précédent rapport (S/2008/266) en date du 22 avril 2008 et, de même que ce dernier, insiste sur les mesures prises en application de la résolution 1770 (2007). Il récapitule les principaux événements politiques qui se sont produits pendant la période, ainsi que les faits nouveaux intervenus sur la scène régionale et internationale et intéressant l'Iraq. Il fait le point des activités de mon Représentant spécial pour l'Iraq, ainsi que de la situation opérationnelle et en matière de sécurité.

II. Évolution de la vie politique et des conditions de sécurité en Iraq

3. Une combinaison d'efforts politiques et militaires a contribué à la poursuite de l'amélioration de la sécurité en Iraq au cours des trois derniers mois. Bien que le nombre de victimes civiles de la violence reste à un niveau inacceptable, aussi bien la fréquence des incidents violents que le nombre des victimes ont continué à diminuer, et les collectivités locales coopèrent de plus en plus à la prévention des actes de violence. Les Forces de sécurité iraqiennes ont de plus en plus confiance en elles, sont de mieux en mieux formées et le nombre d'unités capables de prendre la direction d'opérations est en augmentation. À la suite de l'opération menée à Bassorah, elles ont engagé en un bref laps de temps plusieurs opérations importantes : l'opération Paix dans le quartier de Sadr City à Bagdad contre des groupes rebelles au mois de mai; l'opération Promesse de paix à Amara, dans la province de Missan, en juin; et l'opération Rugissement du lion contre des groupes rebelles à Mossoul et dans d'autres parties de la province de Ninawa. Le cessez-le-feu déclaré le 11 mai à Sadr City par Moqtada Al-Sadr est toujours en vigueur, et l'autorité de l'État ainsi que les services essentiels sont en cours de rétablissement en coordination avec le dirigeant du mouvement sadriste.



4. Ces opérations ont un effet positif dans d'autres domaines également : le 19 juillet, le principal bloc sunnite du Parlement iraquien, le parti Tawafoq, a mis fin au boycott d'un an et a officiellement rejoint le Cabinet du Premier Ministre Nouri Al-Maliki lorsque le Parlement a approuvé la nomination de six membres sunnites. Par ailleurs, six membres de la United Iraqi Alliance shiite ont remplacé au Gouvernement des députés du mouvement sadriste et de la Liste nationale iraquienne, qui boycottaient le Gouvernement depuis avril 2007 et août 2007, respectivement. Le 29 avril, plus de 30 représentants des principaux partis politiques et groupes ethniques iraqiens se sont réunis à Helsinki sous les auspices d'une organisation non gouvernementale finlandaise et ont défini les principes d'une action nationale commune ainsi que les moyens de mise en œuvre. Lors d'une deuxième réunion, tenue à Bagdad le 5 juillet, un ensemble de principes convenus par les dirigeants iraqiens a été annoncé.

5. À la fin du mois de mai, l'ancien Premier Ministre, Ibrahim Jafari, a créé son propre parti politique, distinct du parti Dawa du Premier Ministre Al-Maliki, dont il a été par la suite exclu. Depuis que le parti Fadhillah et le mouvement sadriste ont quitté la United Iraqi Alliance en 2007, le statut de la coalition lors des prochaines élections est incertain. Le Conseil islamique suprême d'Iraq a annoncé qu'il pourrait présenter des candidats dans certaines provinces lors des prochaines élections provinciales. Une quatrième branche du bloc sunnite Tawafoq, a été créée au début mai, un certain nombre de groupes politiques ont émergé du Mouvement de l'Éveil et l'ancien Vice-Premier Ministre Salam al-Zobai'e a créé le 22 juin le parti Les fils de Al-Rafidayn. Ces nouveaux groupes ont commencé à entrer en concurrence avec les partis sunnites existants. Le 15 juin, le mouvement sadriste a annoncé qu'il ne participerait pas directement aux élections mais soutiendrait des candidats indépendants.

6. L'adoption de la loi électorale, indispensable à la préparation des élections provinciales, a connu un certain nombre de retards en raison de désaccords au sujet du système électoral, de la présence de femmes candidates et d'un projet d'amendement visant à reporter les élections dans la province de Kirkouk. Toutefois, le 20 mai, des représentants turkmènes ont mis fin à leur boycott du Conseil provincial de Kirkouk, qui durait depuis 18 mois, et des pourparlers concernant le partage du pouvoir dans d'autres secteurs de l'administration de Kirkouk sont en cours. L'inclusion d'une disposition visant à interdire les partis politiques qui disposent d'une milice a suscité de très longs débats et contribué aux premiers retards. Par ailleurs, les discussions entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan au sujet d'un ensemble de mesures législatives concernant les hydrocarbures sont toujours dans l'impasse. Toutefois, le 29 juin, un comité composé de représentants du Gouvernement central et du Gouvernement régional a été constitué afin de régler les différends qui subsistent.

7. La Mission a travaillé à la mise en place d'un processus de règlement de la question des frontières intérieures. Le 5 juin, elle a présenté au Gouvernement iraquien une analyse préliminaire concernant quatre zones litigieuses du nord du pays. Conformément au mandat de conseil et d'assistance confié par la résolution 1770 (2007), cette analyse préliminaire reposait notamment sur l'histoire administrative du district, les changements intervenus depuis 2003, les observations obtenues à l'occasion de visites sur le terrain ainsi que sur de nombreux autres facteurs. En conclusion, elle préconise un certain nombre de mesures de

renforcement de la confiance qui pourraient contribuer à mettre en place une administration équilibrée dans le district concerné. Travaillant avec l'accord général du Conseil de la présidence, du Premier Ministre iraquien et du Premier Ministre du Gouvernement régional du Kurdistan, la Mission a continué d'insister sur le fait que seul le Gouvernement iraquien avait le pouvoir de prendre des décisions concernant les zones concernées.

8. Les réactions à l'analyse préliminaire de la Mission témoignent de la nature sensible de la question. Si certains membres des communautés arabes sunnites et turkmènes persistent à penser qu'il était trop tôt pour traiter cette question, les partis politiques chiites ont choisi de ne pas faire de déclaration publique pour l'instant. L'Assemblée nationale kurde et la Présidence du Gouvernement régional du Kurdistan ont publié des déclarations officielles exprimant des réserves à l'égard des conclusions de la Mission, et le Gouvernement régional kurde a créé un comité chargé de rester en contact avec la Mission au sujet de cette question. La Mission a récemment installé une présence à Kirkouk et continuera de dialoguer avec les différentes communautés. Elle est déterminée à encourager un processus politique et constitutionnel acceptable par les principales parties prenantes afin de résoudre la question des frontières intérieures de l'Iraq, y compris le statut de Kirkouk.

Événements régionaux intéressant l'Iraq

9. Au cours de la période considérée, Bahreïn, les Émirats arabes unis, la Jordanie et le Koweït ont annoncé le rétablissement d'une représentation diplomatique normale en Iraq. En juin, l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) a dépêché un Haut-Représentant à Bagdad, en attendant la réouverture officielle de ses bureaux en août. Lors de la réunion qu'il a tenue le 19 avril à Bahreïn, le Conseil de coopération du Golfe a accepté l'Iraq en tant que participant normal à ses réunions ministérielles et a décidé d'admettre également l'Égypte, la Jordanie et les États-Unis à ses réunions. J'espère que s'établira entre le Gouvernement iraquien et les autres gouvernements de la région des relations qui leur permettront d'aborder les questions d'intérêt mutuel.

10. Lors de la troisième Conférence ministérielle élargie des pays voisins de l'Iraq, tenue à Koweït le 22 avril, les participants ont exprimé un appui plus important en faveur du mécanisme d'appui au dialogue régional, et ont convenu en principe de tenir leur quatrième conférence à Bagdad. La Conférence annuelle de haut niveau d'examen du Pacte international pour l'Iraq, qui s'est tenue à Stockholm le 29 avril, a également témoigné de l'engagement de la communauté internationale en faveur de la reconstruction et du développement de l'Iraq, et a permis de renforcer les relations de ce dernier avec les pays voisins. Par la suite, le 6 juillet, les Émirats arabes unis ont annoncé l'annulation de la dette de l'Iraq, ce qui représente une contribution importante et bienvenue à la mise en œuvre du Pacte.

11. Le Premier Ministre turc, Recep Erdogan, s'est rendu à Bagdad le 10 juillet. C'était la première visite d'un Premier Ministre turc en 18 ans. À cette occasion, un pacte de sécurité des frontières a été signé et des mesures ont été convenues afin de faciliter les contacts à haut niveau entre les deux pays. Cette visite avait été précédée d'une visite du Président iraquien, Jalal Talabani, à Ankara, ainsi que d'une rencontre, à Bagdad, le 2 mai entre l'envoyé de la Turquie en Iraq et le Premier Ministre du Gouvernement régional du Kurdistan. Le Premier Ministre Al-Maliki a également effectué plusieurs voyages à l'étranger : à Téhéran, du 7 au

9 juin; en Jordanie, les 12 et 13 juin, où il a exprimé son intérêt pour un renforcement des relations bilatérales dans un certain nombre de domaines clefs; et aux Émirats arabes unis, du 6 au 8 juillet, où il a discuté de mesures d'incitation en faveur des entreprises ainsi que des possibilités d'investissement en Iraq.

III. Activités de la Mission

Activités politiques

12. Au cours de la période considérée, l'action de la Mission au sujet des frontières intérieures litigieuses a représenté une part importante des activités de mon Représentant spécial ainsi que des activités politiques de la Mission. En avril et en mai, mon Représentant spécial a engagé d'importants contacts avec plusieurs interlocuteurs irakiens de haut niveau et partenaires internationaux afin de faire progresser les discussions au sujet des frontières intérieures. Ces discussions se sont intensifiées début juin, avant que la Mission ne présente son analyse au Conseil de la présidence, au Premier Ministre irakien et au Premier Ministre du Gouvernement régional du Kurdistan le 5 juin. Mon Représentant spécial a rencontré le Président Talabani, les Vice-Présidents Adel Abdel Mahdi et Tariq al-Hashemi, plusieurs membres du Parlement, les dirigeants du bloc sadriste et du parti sunnite Tawafiq, ainsi que des représentants arabes, indépendants et autres de la province de Kirkouk, y compris des membres du Comité de l'article 140, une délégation de l'Assemblée régionale de la province du Kurdistan et le Ministre du Kurdistan pour les affaires extrarégionales. Il a également rencontré l'Envoyé spécial de la Turquie pour l'Iraq, Murat Ozelik, et les ambassadeurs en Iraq des États-Unis, de l'Union européenne et de la République islamique d'Iran. L'équipe politique de la Mission avait préparé ces activités, et les a complétées par une série de visites dans les districts concernés et une large de gamme de réunions.

13. Mon Représentant spécial a poursuivi ses contacts afin de préparer les élections provinciales et a encouragé l'adoption de la loi électorale à l'occasion de rencontres avec le Président du Conseil des représentants, Mahmoud al-Mashhadani, le Président adjoint du Conseil, Khaled al-Attiya, le Directeur des opérations électorales, Qassem Hassen Sajet, et le Président par intérim de la Commission, Amel Anwar Aref. La question des élections a également été abordée avec d'autres interlocuteurs irakiens de haut niveau, y compris le Premier Ministre Al-Maliki.

14. Au plan régional, mon Représentant spécial a accompagné le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à la Conférence ministérielle élargie des pays voisins de l'Iraq tenue au Koweït et a eu à Amman, Bagdad et Koweït un certain nombre d'entretiens bilatéraux consacrés à des questions en rapport avec la poursuite de la stabilisation et du développement de l'Iraq. À ces entretiens étaient notamment présents l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran en Iraq, le Ministre jordanien des affaires étrangères et l'Envoyé spécial de la Turquie pour l'Iraq. Ces entretiens ont également porté sur les préparatifs de la première Conférence annuelle d'examen qui devait se tenir à Stockholm le 29 avril et la participation à cette conférence que j'ai coprésidée avec le Premier Ministre irakien Nouri Al-Maliki. En vue de cette conférence, mon Conseiller spécial pour le Pacte pour l'Iraq et autres questions politiques et mon Représentant spécial ont participé à des réunions conjointes de haut niveau à Bagdad. Du 18 au 20 juin, mon Représentant spécial a accompagné mon Représentant spécial adjoint pour les

affaires humanitaires, ainsi que plusieurs membres de l'Équipe de pays des Nations Unies à Abu Dhabi afin de participer à une conférence des Amis de l'Iraq consacrée aux partenariats pour la réforme économique parrainée par les États-Unis.

15. Mon Représentant spécial a accueilli un certain nombre de visiteurs de haut niveau qui se sont rendus auprès de la Mission, à savoir le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, à l'occasion de sa première visite à Bagdad du 18 au 21 avril, mon Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés, ainsi que la Sous-Secrétaire générale à l'appui aux missions. Le 21 mai, il a ouvert le premier concert donné par l'Orchestre symphonique de Bagdad depuis 2003. L'orchestre était dirigé par un Chef étranger, et le concert était destiné à encourager la normalisation et la réconciliation dans le pays.

16. Mon Représentant spécial a en outre participé, aux côtés du Directeur général de la Commission du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, créée au sein du Cabinet du Premier Ministre iraquien, et du Vice-Ministre par intérim pour la réconciliation, à la Conférence des donateurs pour la réintégration des anciens combattants organisée conjointement à Copenhague par le Bureau de l'appui aux projets et la Mission, et a eu des entretiens avec des représentants du Gouvernement au sujet d'une politique nationale iraquienne concernant les réfugiés et les rapatriés.

17. L'installation dans les gouvernorats de Bagdad, Hilla, Nadjaf, Kerbala, Ninawah, Qadisiyah, Muthana, Dhi Qar, Salahaddin et Wassit de chargés nationaux de liaison a permis à la Mission d'avoir une meilleure connaissance de ces régions et des questions multidimensionnelles liées à son mandat au niveau des gouvernorats. La Mission prévoit d'organiser de nouvelles formations afin d'étendre le programme aux 15 gouvernorats d'Iraq, tout en maintenant sa présence dans les trois gouvernorats du Kurdistan par l'intermédiaire de son bureau régional d'Erbil.

Appui au dialogue régional

18. La Mission a travaillé avec le Ministère des affaires étrangères en vue d'élaborer un plan de travail pour le prochain cycle de réunions du groupe de travail en vue d'une conférence ministérielle prévue pour la fin 2008 à Bagdad. Le service du Ministère des affaires étrangères chargé des activités en rapport avec le Mécanisme de soutien jouera un rôle essentiel dans les préparatifs de ces réunions. La Mission a continué de travailler étroitement avec ses homologues afin de renforcer les capacités du Ministère et a finalisé les dispositions pour l'envoi d'un consultant en matière de sécurité aux frontières et d'un chargé de liaison qui aideront à la préparation de deux importantes réunions de travail sur la sécurité et le contrôle aux frontières. Compte tenu du développement du groupe d'appui, le Ministère a demandé à ce que les principaux membres du groupe reçoivent une formation spécialisée. La Mission travaille avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la fourniture, par l'intermédiaire de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), de modules de formation ainsi qu'à la définition des modalités de coopération à plus long terme entre l'Institut diplomatique du Ministère des affaires étrangères et d'autres partenaires extérieurs.

19. Le Bureau en Iraq du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et mon Représentant spécial adjoint pour les affaires humanitaires ont conjointement recruté un responsable de la coordination de l'action humanitaire au niveau régional.

Outre les mesures prises pour donner suite à la décision adoptée en avril 2008 par le Comité exécutif pour les affaires humanitaires de lancer une procédure d'appel global pour l'Iraq, il a été décidé d'adopter une approche globale destinée : i) à constituer à l'intention des coordonnateurs régionaux du Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Moyen-Orient un réseau informel d'information sur les principales questions humanitaires, politiques et de développement qui se posent en Iraq ainsi que dans les pays voisins touchés par la situation en Iraq et ii) à établir un mécanisme permettant aux trois groupes de travail créés dans le cadre du dialogue avec les voisins de l'Iraq (réfugiés, énergie et sécurité des frontières) d'apporter leur contribution et de participer à des initiatives conjointes.

Assistance électorale

20. La Mission a continué de travailler avec la Haute Commission électorale à la préparation des élections afin que celles-ci soient jugées crédibles et acceptées par la population iraquienne. Non seulement la mise à jour des listes électorales a commencé comme prévu le 15 juillet mais, ce qui est tout à fait remarquable, 563 des 564 bureaux d'inscription ont ouvert dès le premier jour. Pendant 30 jours, environ 15 millions d'Iraqiens auront ainsi l'occasion de contrôler l'exactitude des informations les concernant ou de s'inscrire sur les listes électorales, qui ne deviendront définitives qu'une fois que la Commission se sera prononcée sur les éventuelles plaintes. Ce processus de mise à jour sera suivi vers la fin de 2008 par des élections dans tous les gouvernorats du pays, à l'exception des trois gouvernorats du nord qui forment le Gouvernement régional du Kurdistan.

21. La Mission a poursuivi ses intenses consultations avec la Haute Commission, le Gouvernement iraquien et des membres du Conseil des représentants afin d'assurer l'adoption d'une nouvelle électorale dans des délais appropriés. L'adoption de cette loi a été retardée par la persistance de discussions avec les dirigeants politiques au sujet du statut de Kirkouk, du mode d'élection et des dispositions concernant la présence de femmes sur les listes de candidats. Au lieu d'une nouvelle loi électorale, la Haute Commission a approuvé les critères d'inscription sur les listes électorales afin que la mise à jour de ces listes puisse se dérouler comme prévu et notamment que les personnes déplacées puissent voter par procuration. Toutefois, il est indispensable que le Conseil des représentants adopte une nouvelle loi électorale avant la fin juillet pour que les élections dans les gouvernorats puissent se tenir en 2008. De nouveaux retards concernant l'adoption de dispositions législatives essentielles auront un impact direct sur la préparation des élections.

22. Au cours de la période considérée, la Haute Commission a obtenu plusieurs résultats importants, notamment consolidation de la structure nécessaire pour administrer les élections dans l'ensemble du pays. Fin mai, elle a désigné les huit derniers directeurs des bureaux de vote dans les gouvernorats à l'issue d'un processus de sélection mené par un groupe d'experts internationaux sous la direction de la Mission. Elle a également sélectionné et formé, avec le soutien de la Mission, près de 8 000 personnes qui seront présentes dans les 564 bureaux de vote pour venir en aide aux électeurs et mené des consultations avec la société civile iraquienne afin d'encourager l'enregistrement de groupes et de coalitions politiques. Pour sa part, la Mission a aidé la Commission à mettre en place des procédures transparentes et de stricts mécanismes de contrôle, et encourage la participation d'observateurs locaux ou représentant les divers partis, qui se comptaient par

centaines de milliers lors de précédentes élections. Plus de 500 entités et coalitions politiques se sont enregistrées auprès de la Commission en vue des élections dans les gouvernorats. La Commission a également élaboré, avec l'aide de la Mission, une stratégie globale d'information de la population concernant les inscriptions sur les listes électorales et les élections.

Activités d'appui en matière constitutionnelle

23. Le processus de révision de la Constitution reste bloqué par des questions telles que les pouvoirs du Président, des régions et des gouvernorats et les dispositions relatives aux hydrocarbures. Les membres de la Commission de révision considèrent que ces questions sont dans une large mesure politiques et que leur solution nécessite l'intervention des dirigeants politiques nationaux. Le Président de la Commission, Cheik Humam Hammoudi, a fait savoir au Bureau d'appui à l'élaboration de la constitution de la Mission que la Commission demanderait peut-être une nouvelle prorogation de son mandat jusqu'à la fin de l'année pour pouvoir traiter des questions en suspens. Dans l'intervalle, la Commission devrait finaliser son rapport sur les progrès réalisés, qui présentera les articles constitutionnels au sujet desquels elle est parvenue à un accord et ceux au sujet desquels elle n'a pu parvenir à un consensus. Le rapport devrait être présenté sous peu à la présidence iraquienne et au Président du Gouvernement régional du Kurdistan.

24. Début juin, le Directeur pour les affaires politiques, les affaires de maintien de la paix et les affaires humanitaires et ancien Directeur du Bureau d'appui à l'élaboration de la constitution de la Mission, s'est rendu à Bagdad où il a rencontré des interlocuteurs de haut niveau, tels que des membres du Conseil de la présidence iraquienne et de la Commission de révision constitutionnelle afin de discuter, entre autres, du blocage du processus de révision, des différentes possibilités qui s'offrent pour faire avancer ce processus ainsi que des bases techniques d'éventuelles solutions. Le Bureau d'appui à l'élaboration de la Constitution a suggéré aux dirigeants irakiens qu'il fallait identifier les rapports existant entre les différentes questions en suspens, y compris la délimitation des frontières intérieures litigieuses et le mécanisme de partage des recettes tirées des hydrocarbures, afin d'essayer de parvenir à un accord politique global au sujet des amendements constitutionnels.

25. Le Bureau d'appui a continué de coprésider la Table ronde législative internationale dont la septième session, tenue le 30 avril, a été consacrée aux aspects juridiques et économiques de l'exploitation des hydrocarbures. En vue des futures discussions, des réunions ont été organisées les 14 et 15 juillet avec des représentants des principaux ministères techniques concernés, notamment le Ministère des ressources en eau, et des experts techniques.

Activités relatives aux droits de l'homme

26. La situation des droits de l'homme en Iraq demeure grave, bien que les violations signalées aient été moins nombreuses. Malgré l'amélioration des conditions de sécurité à Bagdad, Amara et Mossoul, consécutive aux opérations de sécurité contre les milices armées, la MANUI demeure préoccupée par la sécurité physique et la protection juridique des centaines de suspects arrêtés, ainsi que par leurs conditions de détention et l'absence de procédures régulières après la mise en

détention. Parmi les personnes qui semblent avoir été arrêtées en tant que suspects figuraient un certain nombre d'enfants.

27. Durant la répression des milices de Sadr City, à Bagdad, par les forces iraqiennes et la Force multinationale en Iraq en avril et en mai, il y a eu des combats violents dans ce quartier densément peuplé. Selon plusieurs estimations, plus de la moitié du millier de personnes qui auraient été tuées pourraient être des civils, mais il est difficile d'évaluer le nombre réel des victimes civiles des combats, car la plupart des données pertinentes n'ont pas été rendues disponibles. La MANUI a continué d'enquêter sur les incidents au cours desquels des civils ont été apparemment visés ou toutes les parties n'ont peut-être pas réussi à distinguer les combattants des civils, y compris sur ceux au cours desquels il a pu y avoir des attaques disproportionnées contre des secteurs résidentiels.

28. De nombreux enlèvements, suivis de demandes de rançon ou d'assassinats, et des assassinats ciblés, notamment de responsables publics, ont été signalés. Les journalistes, les enseignants, les médecins, les juges et les avocats sont toujours les principales cibles des milices armées et des bandes criminelles. Lors d'une nouvelle tentative d'atteinte à l'état de droit et au fonctionnement du système judiciaire, cinq juges ont été victimes d'attentats à la bombe coordonnés à l'est de Bagdad le 30 juin et le 1^{er} juillet. Le 2 juillet, un sixième juge a été attaqué au nord-est de Soulaïmaniyah. Des actes de violence sexiste, des meurtres, des suicides, de prétendus accidents et des « crimes d'honneur » présumés ont aussi continué à être signalés dans la région du Kurdistan. L'équipe de pays des Nations Unies a contribué à l'établissement d'un rapport sur la violence sexiste en Iraq. Selon une base de données contenant plus de 400 rapports publiés, il y a eu plus de 21 000 actes de violence de ce type dans le pays ces cinq dernières années. Vu que les victimes qui dénoncent ces actes s'exposent à des conséquences graves, voire fatales, on peut en déduire que seule une partie des actes de violence sexiste sont connus.

29. La poursuite du conflit et ses conséquences psychosociales, dont les privations dont sont victimes des millions d'enfants, sont extrêmement préoccupantes. Les droits des enfants sont violés à grande échelle (recrutement d'enfants, attaques contre des écoles et des hôpitaux, attaques aveugles aboutissant à la mort et à la mutilation d'enfants et impossibilité pour les organisations humanitaires d'accéder aux populations nécessitant leur aide en raison de l'insécurité). Environ 1 500 enfants sont détenus dans des installations pénitentiaires pour avoir été soupçonnés de s'être associés à des groupes armés, ainsi que dans des centres où ils sont mélangés aux adultes. Ma Représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, Radhika Coomaraswamy, s'est rendue en Iraq du 20 au 25 avril 2008 pour juger par elle-même de la situation des enfants et plaider la cause de ceux qui sont touchés par le conflit, qui ont besoin d'être mieux protégés. Elle a constaté que les enfants iraqiens n'avaient pas accès à l'éducation, aux soins de santé et à une eau salubre. Elle a noté également avec une vive préoccupation que des enfants étaient utilisés par les groupes armés comme mouchards ou messagers et, plus troublant encore, comme combattants et poseurs ou transporteurs de bombes. Elle s'est entretenue avec de hauts responsables gouvernementaux de la façon d'améliorer au mieux la protection des enfants en Iraq. Lors des entretiens qu'elle a eus avec la MANUI, il a été décidé qu'il fallait que la Mission puisse redoubler d'efforts pour régler ces problèmes et, pour cela, que des conseillers à la protection de l'enfance soient nommés. Il a été également décidé d'examiner de quelle façon le système des

Nations Unies pourrait mieux suivre et évaluer les violations des droits des enfants et y remédier.

30. La MANUI a continué à engager instamment les responsables gouvernementaux irakiens à prendre des mesures de lutte efficaces contre l'impunité, à poursuivre les auteurs des violations des droits de l'homme passées et à s'occuper des doléances des victimes. Elle est préoccupée par des informations selon lesquelles des détenus seraient maltraités et torturés par les forces de l'ordre irakiennes, et les droits de la défense ne seraient pas respectés dans les procédures pénales. Son Bureau des droits de l'homme a continué à surveiller les procédures pénales du Tribunal pénal central irakien et des tribunaux pénaux de la région du Kurdistan et a visité les installations pénitentiaires placées sous l'autorité du Gouvernement irakien et des autorités kurdes. À la fin de juin, la Mission tentait d'obtenir davantage d'informations sur l'application de la loi sur l'amnistie générale, entrée en vigueur le 27 février 2008. Selon les données fournies par le Haut Conseil judiciaire, au 4 juin, 86 214 personnes étaient considérées comme pouvant bénéficier d'une amnistie; sur ce nombre, 67 094 avaient été relâchées sous caution ou étaient restées en liberté et les 19 120 autres étaient des détenus en attente de jugement ou condamnés. On ne sait pas très bien combien de personnes appartenant à cette dernière catégorie ont été effectivement libérées, ni s'il y a parmi elles des détenus placés en détention provisoire par la Force multinationale en Iraq pour avoir commis des infractions pénales.

31. La MANUI a continué à effectuer des visites de terrain dans la région du Kurdistan, notamment dans des installations pénitentiaires, et à travailler, en collaboration avec ses homologues gouvernementaux et de la société civile, au règlement d'une large gamme de questions relatives aux droits de l'homme. Ces contacts fréquents et intensifs ont été à l'origine d'un certain nombre de changements positifs et de mesures des autorités régionales visant à améliorer le comportement des agents de la force publique. Des initiatives analogues, destinées à élargir le champ d'activité de la Mission dans les gouvernorats d'autres régions, notamment ceux de Ramadi et de Nadjaf, où le Bureau des droits de l'homme a participé à des missions d'évaluation, sont prises actuellement.

32. La MANUI a poursuivi son programme de renforcement des capacités et de formation des responsables gouvernementaux et des groupes de la société civile. Dans le cadre d'un projet qu'il a lancé récemment et avec un appui important du Bureau des droits de l'homme de la Mission, le PNUD planifie actuellement la création des tribunaux types pilotes devant permettre d'améliorer l'administration de la justice à Bagdad, Erbil et Bassorah. Il prévoit également d'aider l'École de la magistrature à élaborer des programmes d'enseignement et, en partenariat avec l'Association du barreau irakien, de créer des bureaux d'aide juridique. Les activités de renforcement des capacités et de formation menées récemment par la Mission ont consisté à inculquer des techniques de suivi de la situation des droits de l'homme au personnel du Ministère irakien des droits de l'homme, à apprendre aux responsables gouvernementaux irakiens à intégrer systématiquement les droits de l'homme dans leurs activités et à organiser un séminaire relatif aux notions de justice transitionnelle à l'intention des journalistes irakiens. Le Bureau des droits de l'homme a continué par ailleurs à donner des avis aux responsables gouvernementaux et aux parlementaires au sujet de projets de loi pertinents, dont le projet prévoyant la création d'une commission nationale des droits de l'homme indépendante.

Aide humanitaire, reconstruction et développement

33. À la première Conférence annuelle d'examen du Pacte international pour l'Iraq, le Gouvernement iraquien a adhéré à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et un accord s'est fait sur des points supplémentaires, notamment les mécanismes de cofinancement, l'allégement de la dette bilatérale et l'aide à l'Initiative de transparence des industries extractives. La MANUI continuera à appuyer le secrétariat du Pacte international, installé à Bagdad, et examinera la façon dont il est administré pour en accroître l'efficacité. Parallèlement, l'équipe de pays des Nations Unies continuera à aligner ses programmes sur le Pacte international et examinera les programmes des organismes des Nations Unies pour voir comment le Gouvernement iraquien pourrait y être plus étroitement associé.

34. L'équipe de pays des Nations Unies a élaboré une stratégie d'aide à l'Iraq pour la période 2008-2010, qui a été présentée en avril au Ministère iraquien de la planification et du développement. En juin, cette stratégie avait été approuvée par un comité interministériel du Gouvernement iraquien. Un des points essentiels de son approche est le cofinancement de projets par les programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies et le Gouvernement, qui vise à mobiliser des ressources iraquiennes avec l'aide de l'ONU, qui fournira un appui technique et renforcera les capacités. Les institutions spécialisées des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution ont mené à bien une soixantaine de projets et, selon les estimations, devraient en avoir achevé une vingtaine d'autres durant la période sur laquelle portera le prochain rapport. De plus, grâce à l'appui des donateurs et du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD, la capacité de suivi, d'évaluation et d'échange de données a été accrue. Je suis reconnaissant au Comité du mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq et au Gouvernement iraquien d'avoir aidé à établir des programmes ciblés, fondés sur des analyses factuelles, pour utiliser les 250 millions de dollars restant dans le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), à l'appui du Pacte international pour l'Iraq et de la Stratégie nationale de développement.

35. La MANUI continue à aider l'équipe de pays des Nations Unies à élargir ses activités humanitaires, de reconstruction et de développement en Iraq conformément à la résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont désormais à Bagdad des représentants à titre permanent. Leurs bureaux d'Erbil et de Bassorah ont été également dotés de personnel supplémentaire.

36. L'appel global de 2008 pour l'Iraq, dont le montant a été fixé à 267 millions de dollars, est financé à hauteur de 127 millions de dollars, soit 47 %. Les 127 millions de dollars comprennent une contribution du Gouvernement iraquien au Programme alimentaire mondial (PAM) de 40 millions de dollars, destinée à aider financièrement les Iraquiens déplacés qui sont particulièrement vulnérables, et les 8 millions de dollars versés au Bureau du HCR en Jordanie pour qu'il aide les réfugiés iraquiens. Le financement des activités prévues varie d'un secteur à l'autre, les secteurs les plus sous-financés étant ceux de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, qui n'ont reçu qu'environ 13 % des fonds nécessaires à la prestation de services essentiels. Les organisations non gouvernementales qui sont parties prenantes à l'appel global ont reçu une aide financière limitée, ce qui est préoccupant vu

qu'elles sont indispensables pour assurer la liaison avec la population iraquienne. Je tiens à remercier les Gouvernements des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Canada, ainsi que les autres donateurs, d'avoir continué à financer l'appel global.

37. Au premier semestre de 2008, le Fonds élargi d'intervention humanitaire pour l'Iraq a financé, à l'aide de subventions allant jusqu'à 400 000 dollars, 23 projets d'organisations non gouvernementales iraqiennes et internationales qui permettront d'apporter des secours d'urgence aux Iraquiens les plus vulnérables ou les plus touchés par le conflit. À ce jour, sur les 20 millions de dollars demandés pour alimenter le Fonds, 4,8 millions ont été versés, soit 24 %. Le solde actuel s'établit à 1,7 million de dollars et d'autres fonds doivent être fournis d'urgence. En juin, une évaluation indépendante a été effectuée pour que l'on puisse renforcer encore l'efficacité, la capacité d'intervention et la transparence du Fonds. Je tiens à remercier les Gouvernements norvégien, britannique et canadien de leurs contributions en 2008.

38. Les grandes opérations de sécurité menées à Sadr City, Mossoul et Amara durant la période à l'examen ont incité l'équipe de pays des Nations Unies à établir des plans d'intervention humanitaire d'urgence. L'accès aux produits de base a été compromis, en particulier à Sadr City, où la violence a contraint environ 4 700 familles à se déplacer temporairement. La MANUI a mené, auprès du Gouvernement, de la Force multinationale en Iraq, des forces de sécurité iraqiennes et d'autres acteurs, des activités de mobilisation ciblées qui visaient à ce que les organismes humanitaires puissent accéder à la population avant et pendant les opérations de sécurité. La coordination entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les organisations non gouvernementales a contribué de façon importante à unifier les activités de suivi et les analyses de l'équipe de pays. Durant la phase d'intervention immédiate qui a suivi la plus aiguë des trois crises, l'ONU a fourni de l'eau et des moyens d'assainissement à environ 120 000 familles de Sadr City. Les institutions spécialisées des Nations Unies qui s'occupent de l'assainissement ont fourni 10 millions de litres d'eau potable et du matériel de purification de l'eau aux habitants et aux hôpitaux. Le HCR a fourni des articles non alimentaires aux personnes déplacées et a aidé à réparer quelque 300 maisons et magasins des quartiers de Sadr City et de Choula, à Bagdad, qui ont été endommagés pendant le conflit. Le PAM a livré 296 tonnes d'aide alimentaire d'urgence à 38 500 habitants de Sadr City et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a fourni 2 000 paniers de vivres aux hôpitaux de Sadr City et Choula. De plus, 1 500 paniers de vivres ont été fournis aux hôpitaux de Bassorah, Wassit, Babylone et Qadissiya. Dans le cadre des autres interventions qu'il a pratiquées dans tout le pays, le PAM, de concert avec des organisations non gouvernementales partenaires, a apporté une aide alimentaire à 480 000 personnes pendant la période à l'examen. Il a également aidé 42 500 autres personnes en partenariat avec l'OMI. Actuellement, l'équipe de pays des Nations Unies exécute, dans neuf gouvernorats, 15 projets de distribution d'eau et d'assainissement qui en sont à divers stades d'avancement et qui bénéficieront à environ 3,5 millions de personnes.

39. Selon le HCR et l'OIM, les réfugiés et les personnes déplacées continuent de rentrer chez eux au rythme régulier d'environ 10 000 personnes par mois et il n'y a pas eu d'incidents majeurs liés à leur déplacement durant le dernier trimestre. Les activités de protection menées par l'équipe de pays des Nations Unies ont été

dirigées par le HCR, le Bureau des droits de l'homme de la MANUI, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui ont agi en coopération avec des organisations non gouvernementales nationales et internationales. Le secteur de la protection a fourni un appui technique considérable au Ministère des personnes déplacées et des migrations lorsque celui-ci a mis au point une politique nationale en faveur des personnes déplacées, qui doit entrer en vigueur en juillet. Les autres grandes activités qu'il a menées à l'échelle du pays ont consisté à aider les services du Ministère implantés dans les gouvernorats, à renforcer la préparation aux situations d'urgence au niveau des gouvernorats et à aider les centres de protection et d'assistance financés par le HCR. La protection des réfugiés en Iraq s'est poursuivie avec l'enregistrement des réfugiés palestiniens à Bagdad (9 585 au 26 mai).

40. En collaboration avec le Parlement et les organismes membres de l'équipe de pays des Nations Unies qui s'occupent de la santé, le Ministère de la santé a tenu, en juin, la première conférence sur le système national de santé, durant laquelle les participants se sont accordés sur les principes de la réforme du secteur de la santé et il a été recommandé d'augmenter le budget national de la santé. Le Gouvernement a réaffirmé sa volonté d'améliorer les soins de santé primaires et son intention de dispenser des services de santé publics de qualité, conformes aux normes internationales sur la santé.

41. L'OMS et l'UNICEF ont appuyé la vaccination de 239 000 enfants, qui a permis d'enrayer une épidémie de rougeole. En avril, le plan de prévention des épidémies de choléra a été révisé et mis en application par le Ministère de la santé. En avril également le PNUD, l'OMS et l'UNICEF ont facilité la tenue d'une conférence internationale qui a traité des moyens de dispenser des services sociaux de base dans la région du Kurdistan et de réduire les risques d'épidémie de choléra et d'autres maladies d'origine hydrique. L'OMS a mené des campagnes d'éducation sanitaire en milieu scolaire dans tout le pays et a tenu des consultations psychosociales et des consultations médicales de dépistage, assurées par des médecins et des enseignants, dans 150 écoles de huit gouvernorats.

42. Les institutions spécialisées membres de l'équipe de pays des Nations Unies qui s'occupent du logement ont coordonné les interventions destinées à répondre aux besoins urgents des personnes déplacées, notamment la distribution d'articles non alimentaires et la remise en état de maisons et de locaux à usage commercial. En collaboration avec des partenaires d'exécution, le HCR a remis 311 logements en état à Bagdad, notamment à Sadr City, 300 autres logements étant actuellement prêts à être occupés ou en cours de réfection à Bassorah et à Mossoul. Comme suite aux activités de mobilisation menées par le Programme des Nations Unies pour l'habitat (ONU-Habitat), un comité des abris de secours a été constitué et le Ministère de la construction et du logement a alloué 12 millions de dollars à la remise en état de maisons à Sadr City. ONU-Habitat a aidé à développer les capacités institutionnelles du Ministère du logement.

43. Outre qu'elles exécutent 17 projets d'éducation financés par le Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq, les institutions spécialisées membres de l'équipe de pays qui s'occupent de l'éducation ont commencé à réparer 14 des 22 écoles endommagées de Sadr City. À Bassorah, où, selon le Ministère de l'éducation, 49 écoles sont endommagées, cinq sont en train d'être réparées par ONU-Habitat, qui répare également des écoles à Najdaf et à Samawa. L'UNICEF

exécute des projets à Sadr City, Babylone, Karbala, Missan et Kirkouk et continue à s'occuper essentiellement des programmes d'apprentissage accéléré destinés aux écoliers dont les études ont été interrompues.

44. En mai, les institutions spécialisées membres de l'équipe de pays qui ont des compétences en agriculture ont facilité la formation du personnel du Ministère de l'agriculture, en étroite collaboration avec les membres de l'Office public de la recherche agricole et de l'Office public d'essai et de certification de semences. En mai également, l'Iraq a été déclaré exempt de la peste bovine. Une étude sur les moyens de remettre en état et d'entretenir les systèmes d'irrigation traditionnels pour améliorer la productivité agricole a été menée à bien et une base de données sur des stations de pompage reliées à 110 stations d'irrigation et à 70 stations de drainage a été constituée. Une formation aux bonnes pratiques agricoles suivies en République arabe syrienne dans le secteur des palmiers-dattiers a été dispensée.

45. Les organismes qui s'occupent actuellement de la réforme et de la diversification de l'économie sont le PNUD, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OIM et l'UNOPS, auxquels s'ajoutent des organisations non gouvernementales internationales. Après en avoir débattu avec le Gouvernement, ils ont hiérarchisé leurs activités dans le cadre d'un Programme de développement du secteur privé qui a commencé à promouvoir la réforme et la diversification de l'économie en prônant la création d'entreprises privées et d'emplois durables. La première réunion de la table ronde de haut niveau sur la réforme économique, à laquelle ont participé les principaux ministères et divers organismes publics irakiens, s'est tenue les 1^{er} et 2 juillet. Elle a abouti à la création d'un mécanisme de coordination de la réforme économique, qui permettra au Gouvernement de mieux travailler en partenariat avec l'ONU, les donateurs, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), conformément au Pacte international pour l'Iraq.

46. Le 7 juillet, le Comité des donateurs du Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq a tenu pour la première fois à Bagdad une réunion – la septième – à laquelle ont participé le Représentant spécial adjoint pour les affaires humanitaires et de nombreux membres de l'équipe de pays des Nations Unies et qui avait essentiellement pour but de définir l'orientation stratégique du Mécanisme. Les donateurs ont réaffirmé leur appui à celui-ci en tant que moyen de développer les capacités du Gouvernement irakien et de lui fournir une assistance technique et ils se sont félicités des efforts que fait l'ONU pour restructurer son mécanisme de coordination et recentrer sa programmation stratégique de façon qu'elle soit conforme au Pacte international.

47. Au 30 juin 2008, le montant total des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du GNUM, l'un des deux fonds constituant le Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq, s'établissait à 1 milliard 340 millions de dollars et le financement, par le Fonds d'affectation spéciale de 141 projets d'une valeur de 1 milliard 110 millions de dollars avait été approuvé. Comme suite aux progrès sensibles de la mise en œuvre, les donateurs avaient pris des engagements d'une valeur totale de 873 millions de dollars (soit 79 % des financements approuvés), et à la fin de mai 2008, 757 millions de dollars

(soit 68 % des financements approuvés) avaient été décaissés. Des états récapitulatifs financiers mensuels peuvent être consultés sur le site Web du Mécanisme (www.irffi.org). Au deuxième trimestre, les contributions versées au Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du GNUM comprenaient une contribution du Gouvernement australien montant de 4,7 millions de dollars.

Questions opérationnelles, logistiques et de sécurité

48. Durant la période à l'examen et à l'occasion de la présentation de son budget pour 2009, la MANUI a élaboré des projets pour l'année prochaine, tels que la construction de son nouveau quartier général intégré à Bagdad, qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale. À cet égard, elle a reçu, en juin, du Gouvernement iraquien, une lettre dans laquelle celui-ci l'autorise à utiliser, au cours des 25 prochaines années, le terrain sur lequel son nouveau quartier général intégré va être construit. Par ailleurs, la construction des couvertures horizontales de protection des logements provisoires de la Mission à Bagdad a été menée à bien.

49. Un appui a été apporté à la Mission, durant la période à l'examen pour qu'elle puisse mener, en accord avec ses interlocuteurs iraqiens, les activités que le Conseil de sécurité lui a confiées dans sa résolution 1770 (2007). Des visites qui avaient pour but d'examiner la possibilité d'élargir la présence de l'ONU ont été effectuées à Nadjaf, Mossoul et Ramadi. Le Programme d'appoint logistique civil et l'Accord « 607 » y relatif conclu avec la Force multinationale en Iraq sont considérés actuellement comme les éléments de base de cet élargissement. La nouvelle présence établie à Kirkouk, qui s'est ajoutée au Bureau régional de la Mission à Erbil et à la présence à Bassorah, a permis d'appuyer davantage les activités de communication de la Mission relatives aux affaires politiques, aux droits de l'homme et à l'aide humanitaire, à la reconstruction et au développement.

50. À l'échelle du pays, le nombre d'incidents violents signalés a diminué au cours de la période de l'examen pour atteindre une moyenne de 40 à 50 par jour, sauf là où sont menées des opérations militaires déclarées. Cette diminution a été particulièrement notable à Bagdad, où les affrontements quotidiens sont beaucoup moins nombreux. Ces dernières semaines, cependant, des édifices publics où se tenaient des réunions avec la Force multinationale en Iraq ou des partenaires civils internationaux ont été la cible d'attaques. Le 26 juin, un agent de l'OMS recruté sur le plan national a été grièvement blessé par un engin explosif improvisé qui a explosé sous sa voiture personnelle à Bagdad.

51. En juin, il y a eu une seule attaque indirecte contre la zone internationale, contre 50 en avril et en mai. À Bagdad, ce type d'incident est habituellement lié aux milices chiites qui opèrent à Sadr City et dans les alentours. La multiplication des contrôles militaires et l'appel à la retenue lancé par le bloc sadrist sont les principaux facteurs de la diminution considérable du nombre des attaques indirectes contre la zone internationale et d'autres endroits. Les groupes d'opposition armés n'en conservent cependant pas moins la capacité de lancer de telles attaques. Durant la période à l'examen, en particulier, il y a eu des attaques indirectes sporadiques contre la station aérienne de Bassorah, qui ont continué à menacer la sécurité des membres du personnel de la Mission qui y sont affectés.

52. La province de Diyala, située dans le nord et au centre de l'Iraq, a continué à être le théâtre d'attaques quotidiennes contre des entités gouvernementales, de sécurité et internationales. La même situation a été observée à Kirkouk, où des

agents de la force publique et d'autres responsables publics ont été l'objet d'assassinats ciblés. Ansar al-Sunnah et un grand nombre de ses associés sont toujours présents et capables de lancer des attaques meurtrières. À l'ouest du pays, en revanche, les activités violentes demeurent modérées et la population locale aide la Force internationale de stabilisation ou la Force multinationale en Iraq à détecter des activités suspectes ou les avise de telles activités. Cela étant, Al-Qaida en Iraq maintient une présence à Anbar et semble déterminé à poursuivre ses attaques contre les groupes tribaux qui coopèrent avec les forces de sécurité locales ou internationales.

53. Le Service de sécurité et sûreté de la MANUI continue à accroître ses capacités, à améliorer son autonomie opérationnelle et à élargir ses moyens d'action en recrutant des agents de protection ayant les compétences voulues. Il sera cependant nécessaire de continuer à le renforcer encore dans les mois à venir, compte tenu des nombreuses activités opérationnelles qu'il sera appelé à mener.

54. Depuis mon précédent rapport, l'ONU a reçu de nouvelles contributions pour l'appui à l'«entité distincte», qui est placée sous l'autorité de la Force multinationale et qui a pour tâche expresse d'assurer la sécurité de la MANUI. Je tiens à remercier l'Allemagne et la Finlande pour leur intention de verser 500 000 dollars des États-Unis et 500 000 euros respectivement au Fonds d'affectation spéciale d'appui à l'entité. Ces contributions substantielles permettront à l'entité spéciale de disposer des ressources nécessaires jusqu'au début de 2009.

IV. Accords

55. Actuellement, la présence de la Force multinationale est autorisée par le Conseil de sécurité, à la demande du Gouvernement iraquien et, ainsi qu'il est dit dans les résolutions 1546 (2004), 1637 (2005) et 1723 (2006), celui-ci réexaminera son mandat à la demande du Gouvernement. Des discussions bilatérales entre les Gouvernements des États-Unis et de l'Iraq sont en cours au sujet d'un accord sur le statut des forces. On se souviendra que, ainsi qu'il est dit dans les résolutions 1546 (2004), 1637 (2005), 1723 (2006) et 1770 (2007) du Conseil de sécurité, la sécurité est essentielle pour que l'ONU puisse s'acquitter de ses fonctions en Iraq. D'où la nécessité d'assurer la sécurité de la présence de l'ONU en Iraq dans tout nouveau dispositif en vigueur après le 31 décembre 2008.

V. Observations

56. Grâce aux efforts politiques et militaires concertés déployés ces trois derniers mois, la situation en matière de sécurité a continué à s'améliorer partout en Iraq. Il faudra cependant affermir les progrès déjà réalisés par le biais d'un dialogue politique et d'une réconciliation nationale véritables. Il est essentiel de ne pas perdre de temps et l'Iraq ne peut plus se permettre des retards répétés dans la recherche de solutions politiques viables. La stabilité politique à long terme exigera une participation politique active de tous les secteurs de la population, dont beaucoup ne sont pas encore pleinement associés au processus politique.

57. La MANUI continuera à aider la Haute Commission électorale à préparer la tenue d'élections aux conseils de gouvernorat qui soient jugées crédibles et

régulières et qui soient acceptées par le peuple iraquien pour que des élections puissent avoir lieu en 2008, la loi électorale doit être passée avant la fin du mois de juillet. J'engage les membres du Conseil des représentants à parvenir dès que possible à un accord sur le projet de loi. Je suis convaincu que la tenue d'élections cette année est politiquement importante pour l'Iraq et que, si la loi nécessaire n'est pas passée dans les délais, les Iraquiens n'auront pas la possibilité de participer à la vie politique locale et de voter cette année, ce qui risque de susciter l'hostilité de certaines communautés.

58. J'espère par ailleurs que l'Iraq prendra de nouvelles mesures pour renforcer son système de protection des droits de l'homme de manière à ce que l'amélioration de la sécurité publique ne se fasse pas au détriment des libertés civiles ou de la protection des civils prévue par le droit international humanitaire. Toutes les forces de sécurité en Iraq doivent continuer à faire tout leur possible pour ne pas faire de victimes parmi les civils et pour éviter un recours excessif à la force dans les zones civiles. La situation des droits de l'homme au sens large demeure également préoccupante en Iraq. Les enlèvements, suivis de demandes de rançon ou d'exécutions et les assassinats ciblés continuent. Les journalistes, les éducateurs, les médecins, les juges et les avocats demeurent les cibles privilégiées des milices armées et des gangs de criminels. La violence sexiste est également très préoccupante en Iraq.

59. La Mission continue à donner la priorité à la question des frontières internes en litige. La MANUI s'emploie scrupuleusement à s'acquitter de son mandat d'assistance dans ce domaine en vue de prévenir les conflits et de faciliter un dialogue politique constructif. J'encourage vivement les autorités iraquiennes et les acteurs politiques à examiner des possibilités qui leur seront soumises dans le cadre de l'action qu'entreprendra la MANUI en vue de progresser sur la question délicate des frontières internes en litige. Outre qu'elle consulte les autorités gouvernementales, la MANUI prend soin de collaborer étroitement avec toutes les populations concernées, en particulier avec les groupes minoritaires de manière à ce que leurs vues soient prises en considération dans le cadre d'une analyse impartiale. J'espère que les solutions iraquiennes, une fois formulées, seront finalement acceptables pour tous.

60. Comme ce processus devra se poursuivre dans les mois à venir, les interconnexions avec les questions constitutionnelles en suspens seront examinées attentivement en vue de parvenir à une solution globale sur diverses questions telles que le partage du pouvoir et la répartition des richesses. Le Gouvernement iraquien et l'ONU continueront à œuvrer à un processus de réforme constitutionnelle crédible. La MANUI est prête à fournir davantage de spécialistes et à offrir des plateformes de dialogue politique propices à la mise en place d'une administration d'un État stable et d'un ordre constitutionnel plus fonctionnel. Le but est d'encourager les parties prenantes à reconnaître qu'il est préférable de rechercher des solutions collectives, qui offrent de meilleures chances de parvenir à une paix durable, plutôt que des solutions unilatérales.

61. Le succès de la conférence de Stockholm sur le Pacte international pour l'Iraq, à laquelle ont participé plus de 100 délégations représente un vigoureux message de soutien au Gouvernement et au peuple iraquiens dans leur quête d'une réforme économique, de la consolidation de la sécurité et de la renaissance politique du pays. Sur la base de ces mesures importantes, il sera possible de s'attaquer aux tâches les

plus ardues que le pays devra aborder. Le Gouvernement iraquien a indiqué clairement que, plus que d'un financement international accru, il avait besoin de conseils et d'échanges pour puiser dans ses ressources humaines et matérielles considérables. La hausse des revenus pétroliers offre également la possibilité d'améliorer la gestion des ressources financières du pays ainsi que la transparence dans leur utilisation. Dans ce contexte, j'encourage les États Membres et le Gouvernement iraquien à redoubler d'efforts pour que la mise en œuvre du Pacte continue de progresser.

62. Il faut s'attacher en priorité à répondre aux besoins élémentaires des Iraquiens. Les services essentiels continuent à faire défaut, les pénuries de carburant demeurent généralisées dans un pays qui a d'immenses ressources pétrolières et la création d'emplois reste primordiale. Bien que l'Iraq prévoie pour 2008 un taux de croissance d'environ 7 %, cette nouvelle richesse n'a pas permis d'arracher de nombreux Iraquiens à la misère ou de réduire le taux de chômage. Par contre, les emplois du secteur public ont plus que doublé pour atteindre plus de 2 millions. C'est dans ce contexte que je suis heureux d'annoncer un nouveau programme de l'ONU, administré par le PNUD en conjonction avec le Gouvernement iraquien, qui commencera à créer des emplois et à éliminer les obstacles à l'expansion des entreprises. Cette action est menée avec l'appui de l'OCDE. Je me félicite également de ce que le HCR et l'OMS aient maintenant des chefs de bureau en poste à Bagdad et que l'équipe de coordination des Nations Unies continue à élargir sa présence et ses activités en Iraq. Je les invite à poursuivre dans ce sens.

63. Avec l'accroissement des recettes pétrolières, le Gouvernement iraquien dispose de nouvelles ressources pour aider la population. À ce propos, s'il y a tout lieu de féliciter le Gouvernement de sa nouvelle détermination à venir en aide aux déplacés, je l'engagerais à mettre en place une formule d'assistance à la communauté des réfugiés dans la région, de concert avec les pays d'accueil voisins qui, depuis bien des années, assument déjà un lourd fardeau.

64. Il est positif qu'un nombre croissant d'États arabes se soient déclarés disposés à rétablir leur présence diplomatique à Bagdad. La décision prise par les Émirats arabes unis d'annuler la dette iraquienne est importante et j'espère que d'autres pays de la région feront de même. J'espère vivement que les efforts faits pour promouvoir la coordination et la coopération en matière de stabilité régionale s'intensifieront.

65. Je tiens à féliciter le Gouvernement iraquien de s'être montré à la hauteur de sa tâche en continuant à développer son mécanisme spécial d'appui au dialogue régional. Le Ministère des affaires étrangères de l'Iraq s'est engagé à renforcer ses capacités de service d'appui et de suivi des réunions ministérielles et des groupes de travail techniques dans la région. La MANUI continuera à offrir une assistance technique en la matière et à user de ses bons offices pour renforcer les relations entre l'Iraq et ses voisins dans le cadre de partenariats mutuellement bénéfiques.

66. Pendant la période considérée, la MANUI a accru son autonomie. Elle reste cependant tributaire des États Membres dans le domaine de la sécurité et du soutien logistique, opérationnel et financier. Je suis reconnaissant aux États Membres en cause, notamment la Géorgie, Fidji, la République de Corée, l'Afrique du Sud et l'Ukraine pour leur soutien sur le plan de la sécurité et des opérations. Je voudrais par ailleurs encourager les États Membres à envisager de mettre à la disposition de la MANUI davantage de conseillers militaires, dont la présence est essentielle pour

l'expansion prévue de la présence et des activités de la Mission au-delà de ses positions actuelles en Iraq.

67. Je voudrais adresser mes remerciements les plus sincères à mon Représentant spécial pour l'Iraq, Staffan de Mistura, pour sa détermination et son dynamisme. Je tiens également à adresser mes remerciements au personnel de la Mission, tant national qu'international, ainsi qu'aux fonctionnaires des organismes, programmes et fonds des Nations Unies, pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs tâches, dans des conditions difficiles.
